

Conseil municipal 19 mai 2017

Exonération taxe foncière

Le conseil municipal renouvelle la délibération prise en 2015, à savoir que les sociétés qui reprendront une entreprise en difficulté seront exonérées de taxe foncière pendant deux ans.

Achat, vente de terrains

La famille Thomas a fait une proposition à la mairie pour la vente des terrains qu'elle possède au centre bourg. Le conseil municipal décide, pour l'instant, de ne pas donner suite.

Il y a quelques années, la municipalité a démolie la maison Aubry qui était contiguë à la propriété Lassieur dont une partie de la façade a ainsi été découverte. Le conseil municipal donne son accord pour crépir cette partie. Le Maire est chargé, en contrepartie, de demander à devenir propriétaire du morceau de chemin qui empiète sur le domaine communal.

RIFSEEP (régime indemnitaire des agents)

La délibération proposée lors d'un précédent conseil ayant été validée par le centre de gestion avec cependant une suggestion concernant la création du complément indemnitaire annuel (CIA), le conseil municipal adopte définitivement celle-ci en tenant compte de cette remarque.

Recensement

Le recensement des habitants de la commune se déroulera en janvier/février 2018. Monsieur Serge GRIGNON est nommé coordonnateur communal de cette opération.

Service civique

La municipalité accueillera, en septembre, une jeune du village en service civique. Elle sera chargée de rationaliser la gestion de nos archives communales. Cette activité pourrait déboucher sur une exposition, à l'espace culturel, de quelques documents intéressants de la vie du village.

Ligne budgétaire

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à ouvrir une ligne budgétaire en attendant l'arrivée des subventions accordées pour les travaux de l'an dernier.

En fin de conseil Monsieur le maire fait un point d'étape des dossiers en cours.

Prochain conseil : mercredi 28 juin 18h30